

Le Soleil, Point de vue  
Vendredi 9 juin 2017

## Le rêve perverti d'un Sentier transcanadien



Le rêve original d'un parcours national sécuritaire et accessible aux randonneurs, aux cyclistes et aux personnes en fauteuil roulant de tout âge et de toute habileté, a été complètement perverti.

### **(Québec) *Lettre au premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard***

En tant que champion du Sentier transcanadien, savez-vous que vous faites la promotion d'une route qui est motorisée et dangereuse, et qui n'est assujettie à aucune réglementation?

Témoin d'un accident horrifiant près de Calgary, en Alberta, où un chauffard avait happé neuf cyclistes - tous des enfants -, le président fondateur du Sentier transcanadien, Bill Pratt, avait promis un parc linéaire, construit le plus loin possible des routes et des autoroutes, afin d'assurer la sécurité des familles et des enfants.

Mais dans la course pour compléter le sentier avant le 1<sup>er</sup> juillet 2017 - comme pièce maîtresse des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada - le rêve original d'un parcours national sécuritaire et accessible aux randonneurs, aux cyclistes et aux personnes en fauteuil roulant de tout âge et de toute habileté, a été complètement perverti.

Aujourd'hui, ce «sentier» comprend 8500 km de routes et d'autoroutes, 5000 km de pistes VTT et 7000 km de voies navigables. Même au Québec, le Sentier transcanadien met en péril la vie de cyclistes et de piétons, en désignant des autoroutes comme «sentier».

En portant cette question à votre attention, je défends la cause de ma conjointe, Elizabeth Sovis, tuée en 2012 par un chauffard ivre lors d'un voyage à vélo de trois semaines sur le Sentier transcanadien. Elle refusait de rouler à vélo sur les routes, convaincue que cela était trop dangereux. Après avoir découvert, au cours de nos vacances annuelles à vélo, que plusieurs sections du Sentier transcanadien étaient accessibles aux véhicules motorisés, elle avait décidé de passer les cinq premières années après sa retraite à oeuvrer pour un parcours sécuritaire et non motorisé.

Présentement, je fais appel au gouvernement du Canada afin d'établir, en collaboration avec les provinces, des normes minimales de qualité et de sécurité pour le Sentier transcanadien, et en particulier, de garantir qu'il s'agit d'un véritable sentier non motorisé.

Vous trouverez la pétition e-957 affichée sur le Web à l'adresse suivante : [ridethetrail.ca](http://ridethetrail.ca)

Vous êtes un champion du Sentier transcanadien. J'espère compter sur votre généreux appui.

**Edmund A. Aunger, *Edmonton***